

VILLE D'AUBIGNY SUR NERE

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
du 29 JANVIER 2026**

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	21

L'an deux mil vingt-cinq, le 29 janvier le Conseil Municipal, dûment convoqué le 23 janvier 2026 par Madame Laurence RENIER, s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme RENIER, Maire ;

M. GRESSET - M. TURPIN – Mme BUREAU - M. DUVAL – Mme ABDELLALI - M. CARLIER – Mme SANCHEZ - Mme LEDIEU Adjoints au Maire ;

M. TASSEZ - M. RAFFESTIN - M. CHAUSSERON – Mme DOGET - M. CHESNE - Mme PINET – M. ADAM - M. BOUILLO – M. JACQUINOT – Mme GROUSSEAU – M. BOURGEOIS – M. FAURE Conseillers municipaux.

Représentés

Mme DORISON (procuration à Mme DOGET)
Mme GELOTTE (procuration à M. CHESNE)
M. THOR (procuration à M. TURPIN)
Mme XIONG (procuration à Mme BUREAU)
Mme GUIMARD (procuration à Mme RENIER)
M. BOULET-BENAC (procuration à M. FAURE)

Excusés

Mme MOLENAT
M. CARRE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination, dans le sein du Conseil municipal, conformément à l'art. L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'un secrétaire de séance, **Mme DOGET** ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N° 2026/01/04 – Plan local de prévention de la délinquance 2025-2028

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Vu le Code de la sécurité intérieure,

Vu la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance.

Considérant que le maire concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique et de prévention. De ce fait le maire anime sur le territoire de sa commune la politique de prévention de la délinquance et en coordonne la mise en œuvre.

Considérant que la politique de prévention et de la délinquance se construit dans le cadre d'un réseau de confiance constitué de l'ensemble des partenaires. La coopération prend forme au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), instance de prévention partenariale. Il est mis en place, au sein de la commune dans son nouveau modèle de fonctionnement depuis décembre 2022.

Considérant que ce travail partenarial a permis d'aboutir à l'élaboration d'un diagnostic local de sécurité et à la mise en place de fiches d'actions de prévention de la délinquance structuré autour de thématiques qui ont été présentées au CLSPD du 28 novembre 2025 telles que :

- Actions à destination de la jeunesse (2)
- Actions à destination de la protection de la population (2)
- Actions à destination des seniors (1)
- Actions de lutte contre les violences intra-familiales (1)
- Actions avec les bailleur sociaux (1)

Sur le rapport présenté par Monsieur CARLIER, et sur l'avis favorable de la 9^{ème} commission en date du 21 janvier 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : DECIDE d'approuver le plan d'actions de prévention de la délinquance 2025-2028 dont les fiches techniques sont jointes en annexe.

Diffusion sur le site internet de la Commune le : 12/02/2026

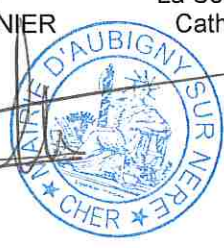

Transmis au contrôle de légalité le : 30/01/26

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour extrait conforme :

Le Maire,
Laurence RENIER

La Secrétaire de séance
Catherine DOGET





PLAN LOCAL D' ACTIONS DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2025/2028

FICHE N° 2	ACTIONS ENVERS LES JEUNES : accueil en individuel de façon informelle ou au cours d'entretiens infirmiers, éducatifs, diététiciens et/ou psychologiques, d'évaluation, d'accompagnement et d'orientation. Cet accueil peut être collectif à travers l'espace informel ou des projets de prévention au sein de structures partenaires.
-------------------	--

Constat/problématique	Harcèlement scolaire, consommation de produits stupéfiants, mobilité des usagers ainsi que mésusages des écrans.
Objectifs	Mission d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge des publics : Accueil généraliste, déstigmatisé, et sans rendez-vous des adolescents et de leur famille Evaluation des situations et si nécessaire, orientation vers les structures adaptées Les soins médico-psychologiques et somatiques, et l'accompagnement socio-éducatif La prévention et la promotion de la santé Mission de coordination et d'appui aux acteurs La contribution à la coordination des parcours de santé Le soutien aux professionnels, notamment dès lors que ceux-ci atteignent isolément ou institutionnellement les limites de leurs compétences La sensibilisation et la formation aux problématiques de l'adolescence, sur la santé et la santé mentale L'animation et la coordination du réseau des professionnels de l'adolescence
Public visé	Jeunes de 11 à 25 ans
Territoire ciblé	Cher Nord
Méthodologie	accueil des jeunes : mission d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge des publics par la MDA lors de permanences à la mission locale. Pas de bilan en l'absence de la structure lors du CLSPD
Coordinateur de l'action	Maison des adolescents et des jeunes adultes du Cher
Calendrier	Actions mensuelles au sein de la mission locale
Evaluation	Pas de bilan à ce jour
Coût de l'opération	



PLAN LOCAL D' ACTIONS DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2025/2028

FICHE N° 1 | ACTIONS ENVERS LES JEUNES : PROMENEURS DU NET

Constat/problématique	Les espaces d'accueil physique du public ne sont plus les seuls lieux investis par les jeunes. Le développement d'internet et des réseaux sociaux ouvrent de nouvelles formes de rencontres entre jeunes et entre jeunes et adultes.
Objectifs	Présence éducative sur l'espace public numérique. Dialogue avec les jeunes et les parents. Travailler autour de l'axe de la prévention notamment autour de l'utilisation des réseaux sociaux. Contribuer à la mise en place de projets individuels ou collectifs. Accès aux professionnels à l'écoute des jeunes.
Public visé	Jeunes de 11 à 17 ans.
Territoire ciblé	Commune d'Aubigny sur Nère
Méthodologie	Présence éducative sur l'espace numérique et travail au quotidien avec les jeunes lors des sorties avec la MJA Et des séjours organisés par la communauté de communes. 1114 abonnés sur FB. Arrivée d'un animateur à la MJA au 1 ^{er} novembre.
Coordinateur de l'action	CAF, Conseil départemental 18, Préfecture du cher, ACEP, animateurs de la Maison des Jeunes d'Aubigny-sur-Nère.
Calendrier	
Evaluation	Nombre d'abonnés aux différents comptes.(toujours en progression)
Coût de l'opération	



PLAN LOCAL D' ACTIONS DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2025-2028

FICHE N° 03 Tranquillité et sécurité publique

Constat/problématique	<ul style="list-style-type: none"> -Hausse des signalements de nuisances (nuisances sonores, dégradations, incivilités). -Non-respect des règles de conduite, avec un focus sur les Engins de Déplacement Personnel Motorisés. - Volonté municipale de renforcer la police de proximité et la confiance avec la population.
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer la qualité de vie et réduire les troubles de voisinage. 2. Accroître la visibilité et la réactivité de la police municipale. 3. Renforcer la coopération entre les acteurs de la sécurité (gendarmerie nationale, bailleurs).
Public visé	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants. - Commerçants du centre-ville. - Jeunes fréquentant l'espace public. - Personnes vulnérables (seniors, vacanciers).
Territoire ciblé	Commune d'Aubigny sur Nère
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement des contrôles routiers : le non-respect des règles et les comportements dangereux (deux-roues, voitures, EDPM). -Présence visible dans certains secteurs : patrouilles régulières avec des prises de contacts auprès des administrés, commerçants... -Mise en place de la participation citoyenne. -Coordination entre acteurs : optimiser la coopération entre police municipale, gendarmerie nationale et partenaires locaux pour maximiser l'efficacité des interventions. Remontées des informations auprès des partenaires concernés, Renseignements Territoriaux, CROSS. -Action de prévention routière dans les écoles primaires.

Coordinateur de l'action	Chef de Service JABLONSKI Pascal et l'élu chargé de la sécurité Monsieur CARLIER Éric
Calendrier	2025/2026
Evaluation	2026
Coût de l'opération	



PLAN LOCAL D' ACTIONS DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2025-2028

FICHE N° 04 VIDEO-PROTECTION

Constat/problématique	<ul style="list-style-type: none"> - Le dispositif actuel couvre certains points stratégiques, laissant plusieurs zones non surveillées. - Les habitants expriment une attente de sécurisation accrue, notamment dans certains secteurs propices au non-respect du code de la route, cambriolage, rassemblements de personnes pouvant être en lien avec du trafic de stupéfiants. - La délinquance de proximité et les incivilités persistent dans des zones non équipées, nécessitant un élargissement du maillage.
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étendre la couverture de vidéoprotection à de nouveaux secteurs sensibles. 2. Améliorer la prévention et la dissuasion des actes délictueux et incivilités. 3. Sécuriser davantage les espaces publics et les bâtiments municipaux. 4. Répondre aux attentes des habitants et renforcer le sentiment de sécurité.
Public visé	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants des nouvelles zones couvertes. - Usagers des espaces publics. - Forces de sécurité (police municipale et gendarmerie nationale).
Territoire ciblé	Commune d'Aubigny sur Nère
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de nouvelles caméras sur voie publique : Champs de mars, voie piétonne V48, rond-point St Ligor. - Sécurisation de la salle de spectacle La Forge à forte valeur ajoutée. - Extension du serveur informatique pour gérer l'accroissement du flux d'images. - Évaluation régulière du dispositif et ajustements en fonction des besoins.
Coordinateur de l'action	Chef de Service JABLONSKI Pascal et l'élu chargé de la sécurité Monsieur CARLIER Éric
Calendrier	2025/2026

Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution du nombre de faits constatés dans les zones couvertes. - Nombre de réquisition par les FSI depuis deux ans
Coût de l'opération	Estimé à 42000€



PLAN LOCAL D' ACTIONS DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2025/2028	
FICHE N° 5	PREVENTION SENIORS
Constat/problématique	Les personnes âgées sont particulièrement exposées à plusieurs formes de vulnérabilité : isolement social, maltraitance (physique, psychologique, financière), perte d'autonomie, ou encore escroqueries, notamment numériques. Ce contexte peut accentuer les risques de délinquance à leur rencontre et compromettre leur qualité de vie.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir l'isolement et renforcer le lien social des personnes âgées. Sensibiliser aux risques de maltraitance, d'arnaques et d'insécurité numérique. Accompagner les seniors dans leurs démarches administratives et leur quotidien.
Public visé	Personnes âgées résidant sur la commune et leur famille.
Territoire ciblé	Commune d'Aubigny/Nère
Méthodologie	<p>Ateliers seniors collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Activités conviviales (jeux, loisirs, échanges thématiques) pour lutter contre l'isolement. Interventions ponctuelles d'acteurs de la prévention (gendarmerie, cybersécurité, santé, etc.). <p>Visites à domicile par le service accompagnement social :</p> <ul style="list-style-type: none"> Repérage des situations d'isolement ou de vulnérabilité. Orientation vers les services adaptés. <p>Accompagnement par France Services :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aide aux démarches administratives. Sensibilisation à la prévention des arnaques, notamment en ligne (phishing, fraudes bancaires, etc.). <p>Information pour les aidants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Charte ville aidante avec l'association France Alzheimer 18. Informé les familles sur leurs droits, proposer des actions ciblées pour les aidants. Repérage des signes de maltraitance, accès aux dispositifs d'aide, orientation et accompagnement dans les démarches administratives.
Coordinateur de l'action	CCAS d'Aubigny-sur-Nère, en lien avec tous les partenaires sociaux et médico-sociaux.
Calendrier	Ateliers seniors mensuels. Visites à domicile et accompagnement : en continu. Coordonnations SSIAD, tous les trimestres.
Évaluation	Nombre de participants aux ateliers. Nombre de visites effectuées. Retour des usagers (questionnaires de satisfaction). Indicateurs qualitatifs (situations repérées, besoins exprimés, orientations).
Coût de l'opération	Prévoir budget annuel (1000 euros).

Aubigny sur-Nère

PLAN LOCAL D'ACTIONS DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2025/2028	
FICHE N° 6	VEILLE SUR LES VIOLENCES INTRA FAMILIALES
Constat/problématique	Le CLSPD est un levier de la mission de prévention de la délinquance qui celle ce partenariat local entre différents acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance. Il permet la mise en place d'actions concrètes et conjointe pour y remédier. Dans ce cadre, le CLSPD a souhaité créer une commission sur les violences intrafamiliales.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les situations et agir rapidement • Connaître les partenaires et leurs dispositifs de protection des familles • Permettre de partager des situations de violences intrafamiliales, tout en respectant la confidentialité par la signature d'une charte déontologique de partage d'information, signée par chaque intervenant • Sensibiliser et informer la population
Public visé	Tout public, professionnels
Territoire ciblé	Commune d'Aubigny/Nère
Méthodologie	<p>Rencontre avec les membres de la commission VIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Maire d'Aubigny/Nère - L'adjoint au Maire, chargé de la sécurité d'Aubigny/Nère - L'adjoint au Maire, chargé de Affaires Sociales d'Aubigny/Nère - Les Référents VIF de la gendarmerie - Les représentants des offices HLM - Le responsable de la Police Municipale d'Aubigny/Nère - Le Responsable du pôle social d'Aubigny/Nère - Partenaires locaux, Conseil Départemental <p>Réunion en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} temps : tour de table et actualités des participants - 2^{ème} temps : partage de situation avec les partenaires locaux – échanges sur ces cas concrets
Coordinateur de l'action	CCAS d'Aubigny/Nère
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre à la demande des membres de la commission - Rencontre tous les trimestres avec la brigade de gendarmerie d'Aubigny-sur-Nère
Evaluation	Données chiffrées transmises par la gendarmerie.
Coût de l'opération	Ponctuellement, selon les stocks disponibles, impression de support de communication type : violentomètre, carte « stop aux violences », Financements possibles auprès de la Préfecture du Cher, Prévoir un budget chaque année (500 euros).



PLAN LOCAL D' ACTIONS DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2025/2026

FICHE N° 7	RENCONTRE AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX
Constat/problématique	Le CLSPD est un levier de la mission de prévention de la délinquance qui crée un partenariat local entre différents acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance. Il permet la mise en place d'actions concrètes et conjointes pour y remédier. Dans ce cadre, le CLSPD de la commune a souhaité créer une commission avec les bailleurs sociaux.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les situations et agir rapidement - Permettre de partager et d'anticiper des situations : conflits de voisinages, dégradations, violences, situations sociales, expulsions... - sensibiliser et informer la population
Public visé	Locataires des bailleurs sociaux
Territoire ciblé	Commune d'Aubigny/Nère
Méthodologie	Rencontre avec les membres de la commission bailleurs sociaux : <ul style="list-style-type: none"> - L'adjoint au Maire, chargé de la sécurité d'Aubigny/Nère - L'adjoint au Maire, chargé de Affaires Sociales d'Aubigny/Nère - Les représentants des offices HLM - Le responsable de la Police Municipale d'Aubigny/Nère - Le Responsable du pôle social d'Aubigny/Nère Réunion en 2 temps : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} temps : tour de table et actualités des participants - 2^{ème} temps : partage de situations et propositions d'actions concrètes
Coordinateur de l'action	CCAS d'Aubigny/Nère et Police Municipale
Calendrier	Rencontres tous les 2 mois et si nécessaire selon situation à partager
Évaluation	Données chiffrées transmises par les bailleurs sociaux
Coût de l'opération	Néant